

Les autres membres du Comité sont: tous les présidents des Conférences de jeunes gens, plus deux membres pris dans chacune de ces conférences; tous les présidents des Cercles québécois de l'A.C.J.C., plus deux membres pris à chacun de ces Cercles; enfin un certain nombre de citoyens amis de l'Œuvre.

V.—COMITÉ EXÉCUTIF : Il se compose de l'Aumônier, du Président, du secrétaire, du trésorier et de tous les présidents de Commissions.

VI.—COMMISSIONS : Chacune comprend un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire; le bureau s'adjoint 4 membres au moins, pris, autant que possible, parmi les confrères d'une même Conférence et les camarades d'un même Cercle.

Le Président actif général et l'Aumônier assistent aux réunions des Commissions. Les présidents de Commissions peuvent seuls, dans leurs limites, faire les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la Commission, après s'être fait autoriser chaque fois par le Président actif général.

VII.—COMMISSION DE RÉCEPTION : Son président est d'office celui de la Conférence St-Jean-Berchmans. Il dresse chaque samedi la liste de ceux qui devront la semaine suivante, à date fixe, s'occuper de recevoir les soldats. Il devra y avoir au moins un membre dans chaque salle. Celui qui sera